

Pour une formation générale bien ENRACINÉE dans les études techniques collégiales

Le Conseil supérieur de l'éducation croit que pour améliorer la diplomation au collégial technique, il faut renforcer l'arrimage entre la formation générale et la spécialisation technique. Il considère l'approche-programme en implantation dans le réseau collégial comme une voie prometteuse à cet égard et, tout en proposant des pistes d'action susceptibles d'améliorer la réussite dans l'immédiat, il se fait l'écho du milieu en souhaitant qu'on laisse à la réforme en cours le temps de faire son œuvre.

Le sens de la formation générale

Le Conseil estime nécessaire que soient clarifiées les grandes finalités de la formation générale au collégial. Cet ordre d'enseignement supérieur doit d'abord assurer la continuité de la formation de base acquise au secondaire. La formation générale doit aussi permettre l'accès à un « fonds culturel commun » (qui devrait être mieux défini) et contribuer à développer des habiletés et compétences génériques et transférables, telles que raisonner, analyser et communiquer.

Si ces grandes finalités sont réaffirmées constamment depuis la création des cégeps, force est de constater que la formation générale ne fait pas sens à beaucoup d'étudiantes et d'étudiants du secteur technique qui la perçoivent souvent comme une perte de temps ou une corvée imposée.

Le Conseil croit que si l'on veut vraiment y intéresser les élèves, il faut mettre la formation générale en lien avec les objectifs des programmes et en contexte avec l'environnement quotidien des jeunes. La motivation passe, entre autres, par la prise de conscience de l'importance des habiletés génériques dans l'exercice des spécialités techniques et de la contribution des disciplines de la formation générale à l'acquisition de ces habiletés.

Des pistes prometteuses

Le Conseil considère que les mesures mises en place avec la réforme de l'enseignement collégial de 1993 représentent des pistes prometteuses pour parvenir à l'arrimage de la formation générale et de la spécialisation technique. L'approche-programme apparaît au Conseil comme un moyen privilégié de renforcer l'intégration requise, dans la mesure où des moyens seront consacrés à sa mise en œuvre.

Cela suppose une prise en charge collective de la formation donnée aux élèves du programme concerné. Le Conseil invite donc les professeurs de spécialisation et les professeurs de formation générale à travailler en convergence pour favoriser chez les étudiantes et étudiants la découverte du sens et la compréhension des finalités de la formation.

Recommandations à la Ministre

La Ministre est invitée à soutenir les acteurs de première ligne, notamment en recherchant une meilleure cohérence entre la logique de la réforme axée sur la responsabilisation et les normes parfois rigides régissant le financement et l'organisation du travail. Le Conseil souligne aussi l'importance de soutenir la recherche et le perfectionnement professionnel.

Le Conseil supérieur de l'éducation recommande par ailleurs à la Ministre de profiter de la révision du curriculum des études secondaires pour établir une meilleure cohérence dans le passage du secondaire au collégial.

Le Conseil recommande enfin l'établissement de ponts, à l'intérieur même du ministère de l'Éducation, entre les structures respectivement responsables de la formation générale et de la formation technique.

Faible diplomation

La formation générale n'est pas la grande responsable...

Dans son avis *Pour une formation générale bien enracinée dans les études techniques collégiales*, le Conseil supérieur de l'éducation remet en question la croyance très répandue voulant que la formation générale soit l'obstacle principal à la réussite des études au secteur technique du collégial.

L'analyse du Conseil remet en cause l'hypothèse (avancée notamment lors des États généraux sur l'éducation) à l'effet que la formation générale constitue une « pierre d'achoppement » pour bon nombre d'étudiantes et d'étudiants en formation technique, allant jusqu'à susciter l'abandon des études avant l'obtention du diplôme.

Principaux constats

L'examen des données statistiques indique, à première vue, que les taux de réussite aux cours de formation générale sont plus faibles au secteur technique qu'au secteur préuniversitaire. Il en va de même du taux de diplomation que le Conseil juge inquiétant : moins de 30 % des étudiantes et étudiants du secteur technique obtiennent leur diplôme dans la durée prescrite de trois ans.

Lorsqu'on prend en compte, cependant, le dossier au secondaire, on constate que, pour des élèves ayant des antécédents scolaires semblables, les taux de réussite et de diplomation sont sensiblement les mêmes aux secteurs préuniversitaire et technique. Ces phénomènes sont effectivement liés à la moyenne au secondaire.

Jusqu'à maintenant, aucune étude portant sur les élèves ayant presque complété leur DEC technique n'attribue par ailleurs la non-diplomation davantage à la formation générale qu'aux cours de spécialisation.

Autres facteurs

Le Conseil croit que certains éléments doivent aussi être pris en considération au-delà des données statistiques sur la réussite et la diplomation. Il signale, entre autres, la durée plus longue des études et le nombre plus élevé de cours à suivre au secteur technique qu'au secteur préuniversitaire.

Il souligne de même que la charge de travail très lourde exigée dans les cours de spécialisation de certains programmes peut conduire les élèves à négliger leurs cours de formation générale ou à les reporter d'une session à l'autre.

Le Conseil constate enfin que dans certains domaines où les emplois sont plus disponibles (notamment en informatique et en services de garde), des employeurs embauchent des finissantes et finissants qui n'ont souvent pas complété la formation générale requise pour l'obtention du DEC.

Le Conseil encourage à pousser plus loin l'étude de cette situation afin de trouver les voies les plus susceptibles d'améliorer la réussite et la diplomation au collégial technique.